

Moyen-Orient. Mais je répète encore une fois qu'à mon avis, il ne suffit pas de déplorer la complexité du problème et d'affirmer qu'au mieux nous pouvons appliquer un cataplasme ici ou là. Ces centaines de milliers de personnes ont vu leurs droits reconnus par la communauté mondiale et le respect de ceux-ci doit intervenir pour une part essentielle dans l'équation et la solution du problème.

Dans l'intervalle, le Canada s'est distingué comme l'un des plus généreux donateurs de l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient). D'ailleurs, il y a de cela deux ou trois semaines seulement, j'ai pu faire don au Secrétaire général de cet organisme d'un montant additionnel de 300 000\$ pour cette année. Mais toutes ces tentatives demeurent des expédients. A titre de membres des Nations Unies, mais surtout du Conseil de sécurité, nous, du Canada, devons prendre de très difficiles décisions face au Proche-Orient, peut-être de façon encore plus marquée que dans le cas de l'Afrique du Sud. Je sais également que plusieurs affirmeront - d'ailleurs les langues vont déjà bon train - que du fait qu'il siégera au Conseil de sécurité, le Canada modifiera sa politique à l'égard du Moyen-Orient de façon assez sensible. Laissez-moi vous dire que notre politique demeurera telle que je l'ai élaborée et, comme vous qui suivez de près l'actualité internationale le savez, nous nous sommes engagés à y adhérer pour de nombreuses années. Cependant, j'accepte le fait que sur telle ou telle question certains Canadiens seront inévitablement en désaccord avec la position adoptée par le Canada. Tout ce que je puis vous dire, c'est que tant que je serai secrétaire d'État aux Affaires extérieures, aucune décision ne sera prise, aucune déclaration faite, sans que l'on ait au préalable procédé à une analyse et à un examen approfondis pour s'assurer qu'elles sont conformes aux principes fondamentaux dont je vous ai parlé il y a quelques instants.

Je pourrais m'étendre beaucoup plus longuement sur la question du Proche-Orient, mais une fois encore le temps me presse. Cependant, si le Canada, comme cela s'est déjà produit à deux reprises, peut user de son influence et de sa présence au Conseil de sécurité pour oeuvrer vers un règlement du conflit du Proche-Orient, alors nous en tirerons une grande satisfaction. Et je parle non seulement de tous ceux d'entre nous qui assument à cet égard une responsabilité directe, mais aussi de tous les Canadiens dont l'intérêt considérable pour cette région ne s'est jamais démenti pendant de longues années.

Au sein du Conseil, nous devons également traiter de l'adhésion aux Nations Unies de nouveaux membres. Au fil des ans, l'Organisation a connu une telle croissance qu'il reste bien peu de pays qui